

DEPARTEMENT DU
PUY DE DOME

ARRONDISSEMENT DE
CLERMONT-FERRAND

COMMUNE DE BEAUMONT



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2021

Conseillers en exercice	33	L'an deux mille vingt et un, le mercredi 27 janvier à vingt heures , le Conseil Municipal de la Commune de BEAUMONT s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, après convocation légale du mercredi 20 janvier 2021, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CUZIN, Maire.
Présents	28	
Absents représentés	5	
Absents non représentés	0	

Étaient présents :

Jean-Paul CUZIN, Aurélien BAZIN, Aline FAYE, Patrick NEHEMIE, Christine LECHEVALLIER, Damien PESSOT, Martine MEZONNET, Michel PREAU, Patricia REMY, Philippe ROCHETTE Adjoints et Adjointes au Maire.

Guy PICARLE, Nadine DAMBRUN, Josiane MARION, Francis GAUMY, Christian DURANTIN, Agnès ANDAN, Yaëlle MATHIEU-PEGART, Béatrice STABAT-ROUSSET, Jean-François VIGUES, Vivien GOURBEYRE, Dominique MOLLE, Olivier DEVISE, Hélène VEILHAN, Marie-Laure LANCIAUX, François ULRICH, Alain DUMEIL, Josiane BOHATIER, Damien MARTIN.

Absents représentés :

Hervé GRANDJEAN	représentée	par	Patrick NEHEMIE
Véronique KOUIDER	représentée	par	Yaëlle MATHIEU-PEGART
Valérie BERTHEOL	représentée	par	Aurélien BAZIN
Laura KLIJN	représentée	par	Damien PESSOT
Caroline TALON-TAILHARDAT	représentée	par	Alain DUMEIL

Mme Martine Mezonnet a été nommée secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 09/12/2020.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité par 33 Voix Pour :

- **APPROUVE** le procès verbal de la séance du 9 décembre 2020

01. APPROBATION REVISION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME - AJUSTEMENT N°2 DES ORIENTATIONS GENERALES DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

Mme **LECHEVALLIER** présente le rapport.

Le Conseil Municipal :

- **PREND ACTE** de la tenue ce jour, en séance, des modifications apportées sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable proposées dans le cadre de la révision n°1 du Plan Local d'Urbanisme, engagée comme le prévoit l'article L153-12 du code de l'urbanisme.

02. AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE POUR LA SIGNATURE DU PERMIS DE VEGETALISER AVEC CLERMONT AUVERGNE METROPOLE MESURES ECO-LOGIQUES

Mr **PESSOT** présente le rapport.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité par 33 Voix Pour :

- **VALIDE** la mise en place d'un dispositif dit « permis de végétaliser », selon les principes présentés ci-avant,
- **APPROUVE** les termes du règlement, annexé à la présente délibération,
- **AUTORISE** le Maire, ou son représentant, à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

03. AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION DE GARDIENNAGE AVEC L'EPF SMAF AUVERGNE POUR LA PARCELLE CADASTREE SECTION BK N°75 SISE CHEMIN DE PROULIAT

Mme **LECHEVALLIER** présente le rapport.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité par 33 Voix Pour :

- **APPROUVE** l'ensemble des dispositions de la convention,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la présente convention de gardiennage.

04. AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE POUR LA SIGNATURE DES ACTES DE CESSIONS DES PARCELLES CADASTREES SECTION BR N° 294 & 295, RUE DES COLLONGES (Annule et remplace la délibération n°2017.03.09 du 31 mai 2017)

Mme LECHEVALLIER présente le rapport.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré par 28 Voix Pour et 5 Voix Contre :

- **ANNULE** la délibération n°2017.03.09 du 31 mai 2017 autorisant la Commune à céder les parcelles mentionnés section BR n° 294 & 295 à M. & Mme J.F. JARRIGE,
- **APPROUVE** la vente des parcelles cadastrées section BR n°294 et 295 à Monsieur PORTIER Eric, au prix de 168 180,38 € (HT), étant précisé que les frais liés à cette acquisition seront à la charge de l'acquéreur, à savoir notamment les frais de notaire et de géomètre,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout document relatif à cette procédure.

05. DESIGNATION D'UN CONSEIL POUR DEFENDRE LA COMMUNE

Mr Néhémie présente le rapport.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré par 28 Voix Pour et 5 abstentions :

- **AUTORISE** à agir en justice auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans la requête n° 2001797-2 et devant toutes les autres instances intéressées dans le cadre de l'affaire sus-évoquée;
- **AUTORISE** à signer tout document concernant ce dossier ;
- **DESIGNE** Maître MARTINET-BEUNIER Sandrine, Avocate au Barreau de Clermont-Ferrand pour assurer la défense des intérêts de la commune dans cette affaire.

06. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL APPROBATION DE LA CREATION d'UN POSTE

Mr Néhémie présente le rapport.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré par 29 Voix Pour et 4 abstentions :

- **APPROUVE** la modification telle que définie dans le tableau suivant à apporter au tableau des effectifs du personnel communal.

Filière	Nombre de poste à temps complet	Poste existant à créer Au 01/02/2021
Administrative	1	Adjoint Administratif

FIN DE L'ORDRE DU JOUR.

M. Le Maire lève la séance à 22H30.